

# LA COMMUNAUTE 360

*Vers une nouvelle  
gouvernance au service de  
la transformation inclusive  
de l'offre*



Historique

**A l'origine :**

Conférence nationale du handicap du 11 février 2020  
Discours du président de la république

*« Le deuxième objectif que je veux nous fixer ce matin, c'est faire en sorte que d'ici 2021, aucune personne en situation de handicap, enfants comme adultes, ne soit laissée seule dans sa recherche de solutions. »*

*« ...montagne administrative » « ...parcours du combattant »*

- ➔ principe d'accès à l'information : un numéro national unique
- ➔ principe d'ancrage local : 400 plateformes locales d'accès

# Traduction opérationnelle de cette ambition

## **Le public :**

- Les personnes en situation de handicap
  - > sur liste d'attente en établissement ou service
  - > à domicile, isolées
  - > ayant besoin de répit
- Leurs aidants ayant besoin de soutien, de répit
- Les acteurs de droit commun
  - > afin de les accompagner dans leur accompagnement

## **Accent porté sur :**

- le pouvoir d'agir des personnes
- l'ancrage local dans le bassin de vie
- une forte dimension inclusive (360)

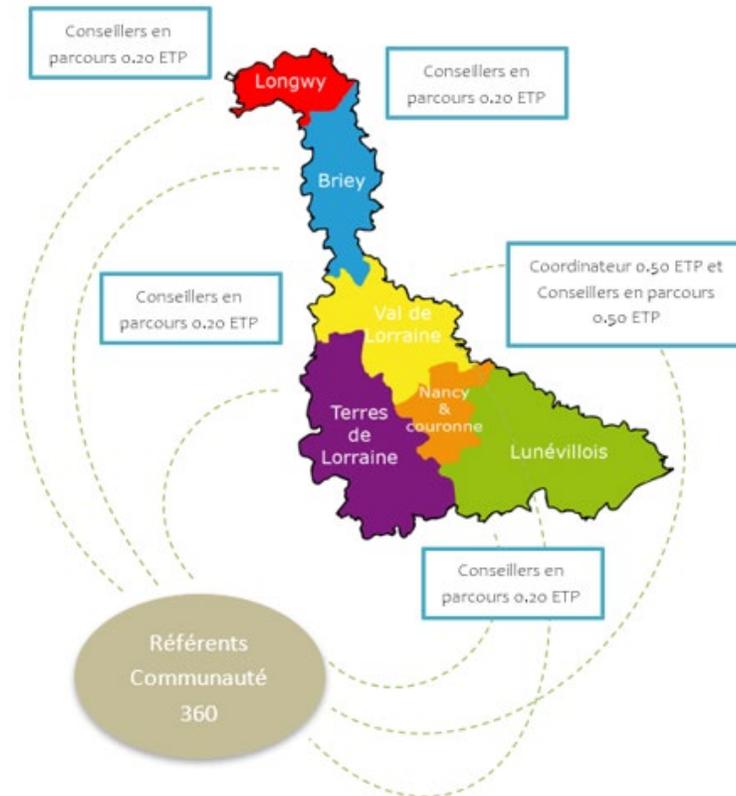
**Temporalité** : mise en œuvre prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2021...

# Matérialité de la C360 **CCMD** en Meurthe et Moselle

Le principe de l'accueil inconditionnel constitue un socle de la philosophie des C360. Elle développe une réponse coordonnée sur le territoire aux demandes exprimées par les appelants. Le dispositif s'adresse à toute personne vivant avec un handicap.

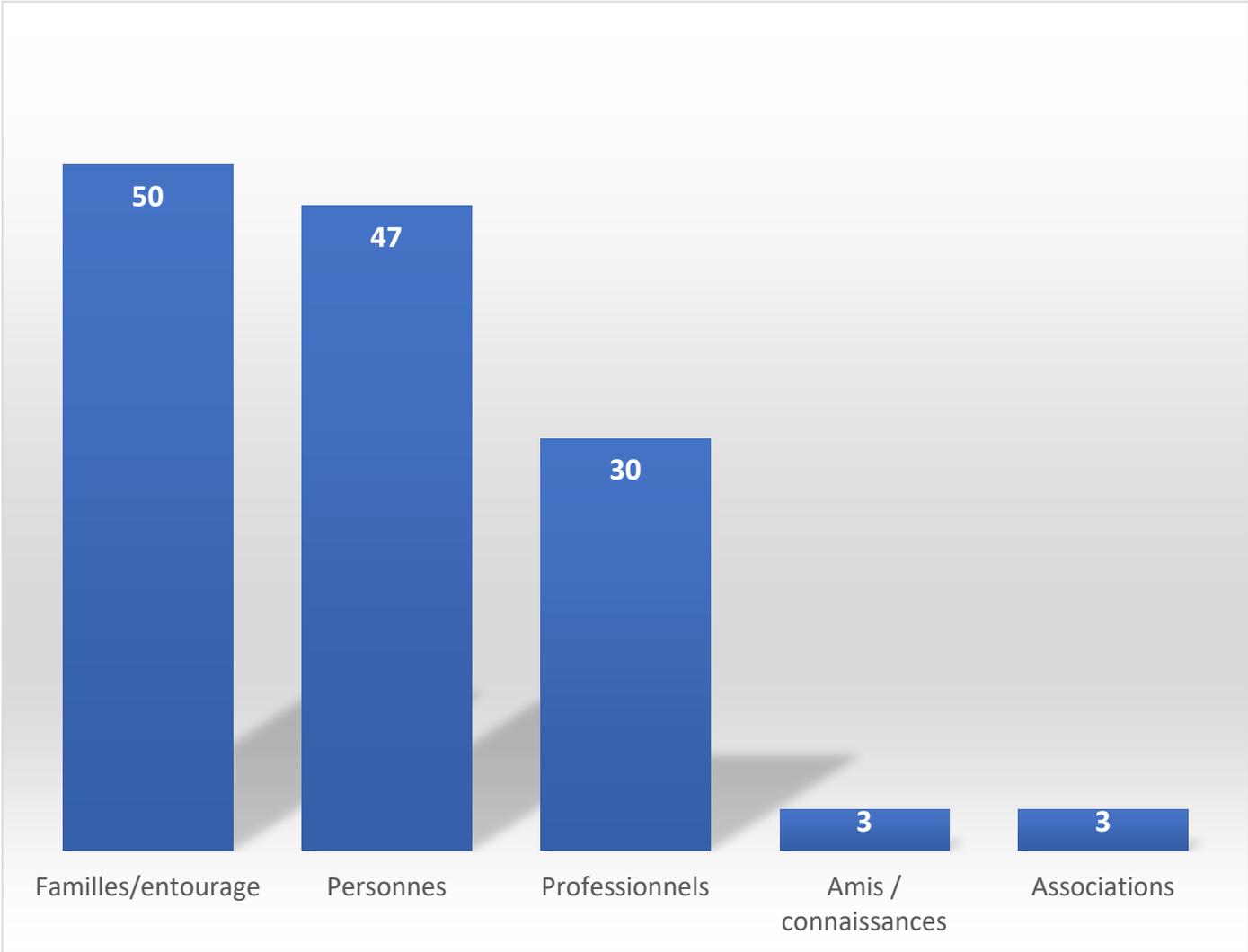
## Une organisation pluri-associative 1 coordinateur et des conseillers en parcours

Mobilisation des porteurs de SAVS et de PCPE pour constituer ce premier collectif



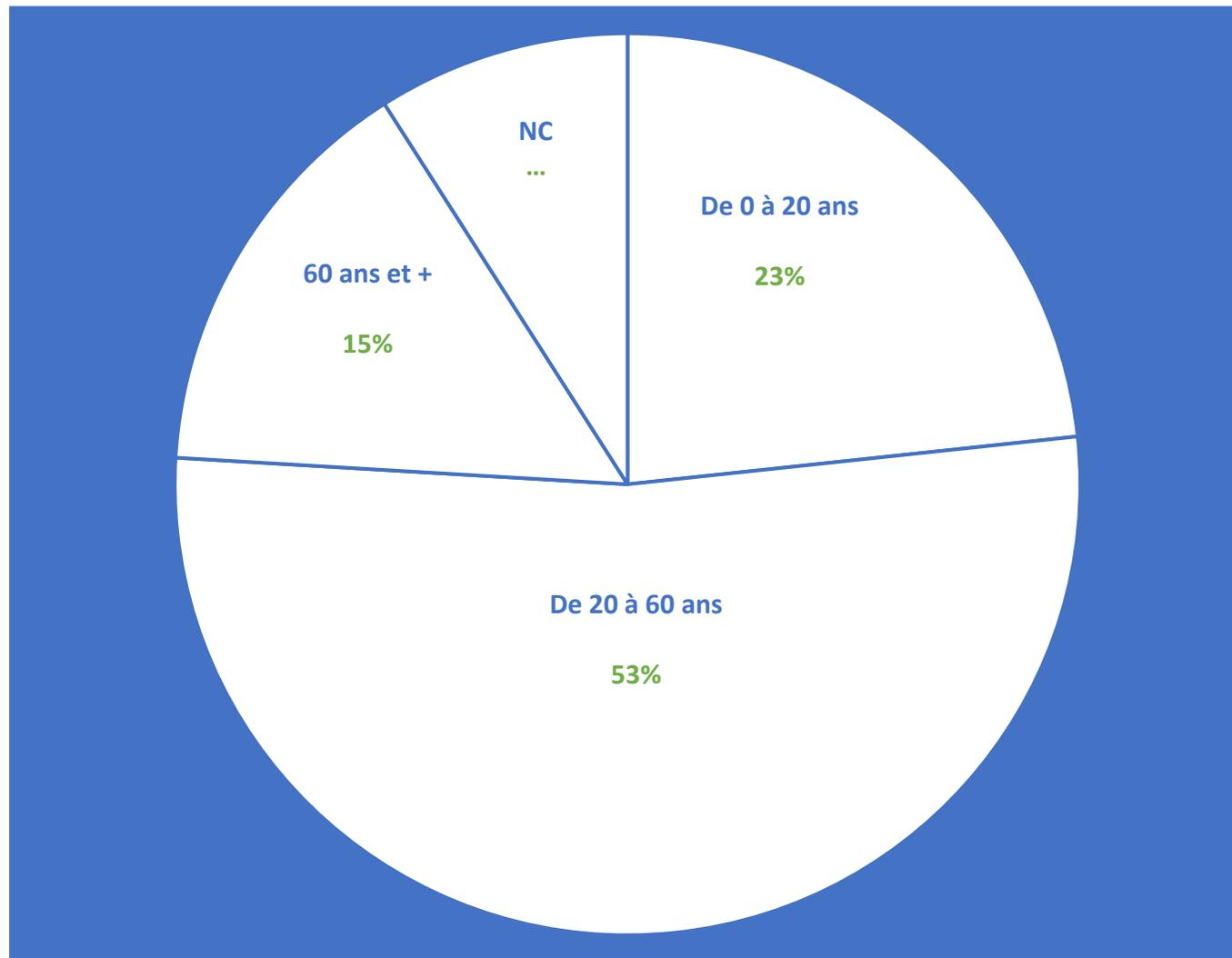
# Profil des appelants

	2020	2021	Total
Familles/entourage	17	30	47
Personnes	24	26	50
Professionnels	0	3	3
Amis / connaissances	0	3	3
Associations	6	24	30
			133



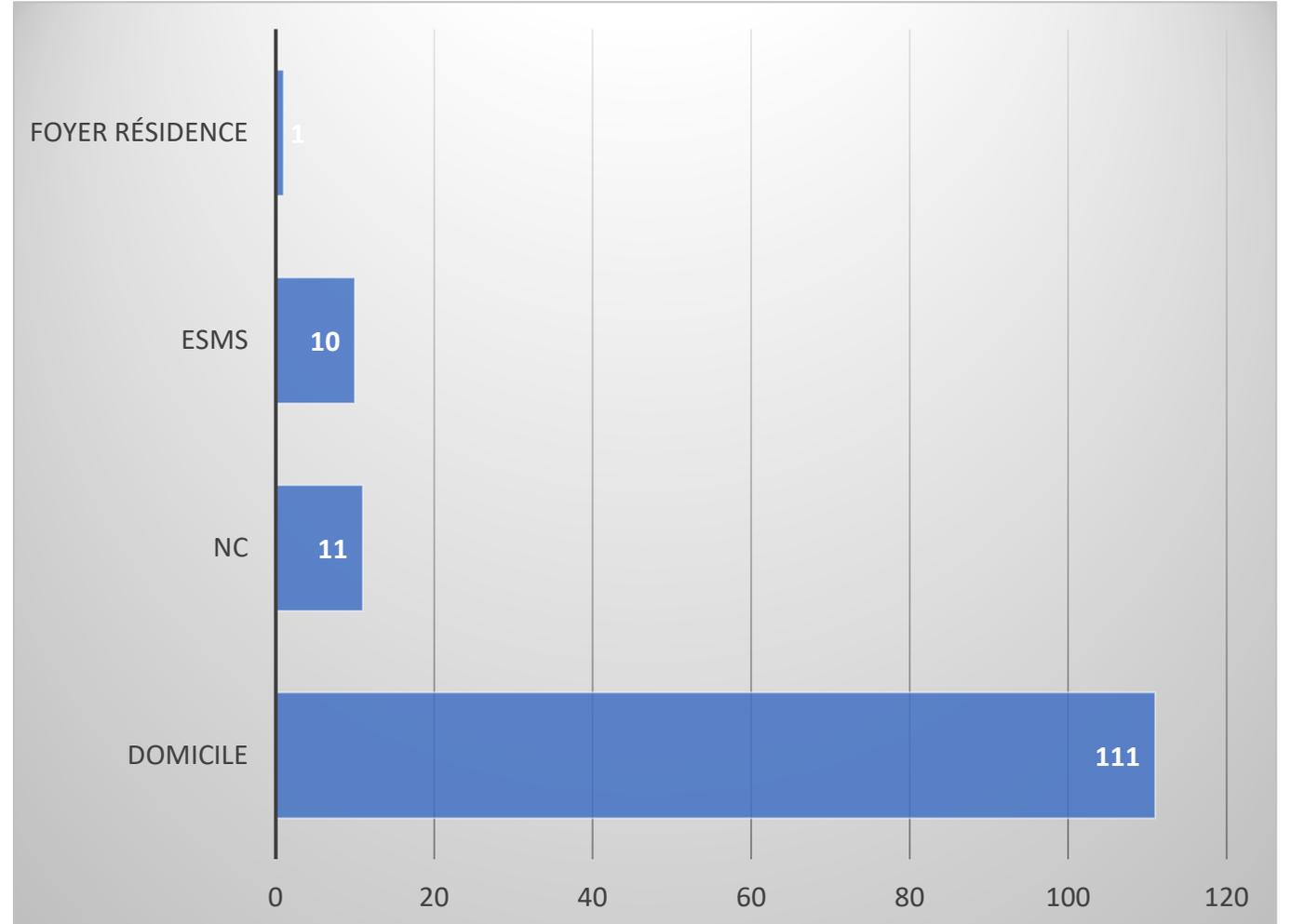
## Âge de la personne concernée

	2020	2021	Total
De 0 à 20 ans	7	24	31
De 20 à 60 ans	25	45	70
60 ans et +	8	12	20
NC	7	5	12
			133



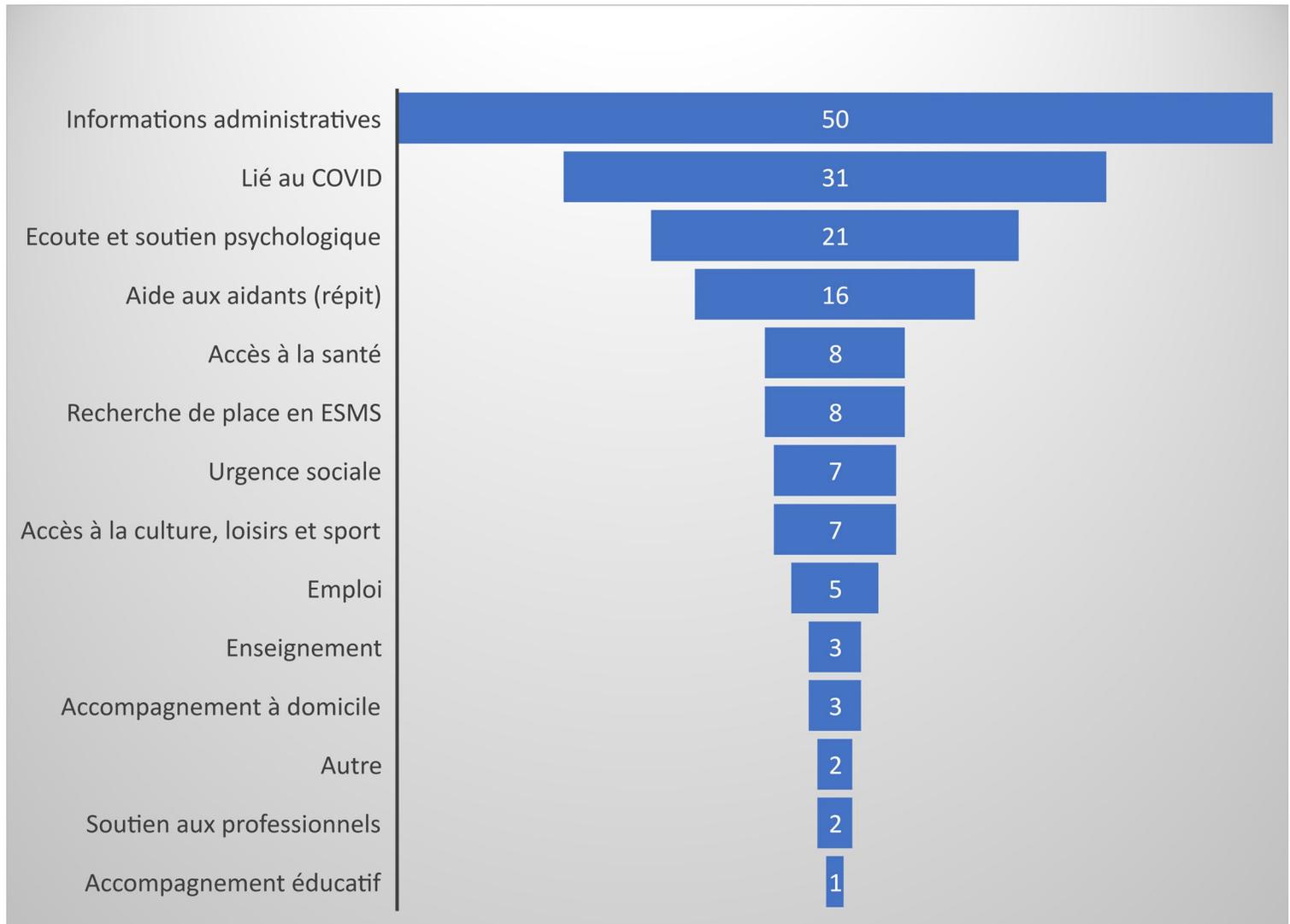
## Lieu de vie de la personne concernée

	2020	2021	Total
Domicile	39	72	111
NC	6	5	11
ESMS	1	9	10
Foyer résidence	1	0	1
			133



# Objets de la demande

	2020	2021	Total
Lié au COVID	22	9	31
Informations administratives	18	32	50
Ecoute et soutien psychologique	9	12	21
Aide aux aidants (répit)	4	12	16
Enseignement	0	3	3
Emploi	0	5	5
Autre	0	2	2
Accompagnement à domicile	0	3	3
Accompagnement éducatif	0	1	1
Urgence sociale	0	7	7
Accès à la culture, loisirs et sport	0	7	7
Accès à la santé	0	8	8
Soutien aux professionnels	0	2	2
Recherche de place en ESMS	4	4	8
			164



# Cahier des charges de la Communauté 360 – novembre 2021

## LES MOTS CLES

Inconditionnalité de la réponse

Aller vers

Autodétermination

Articulation

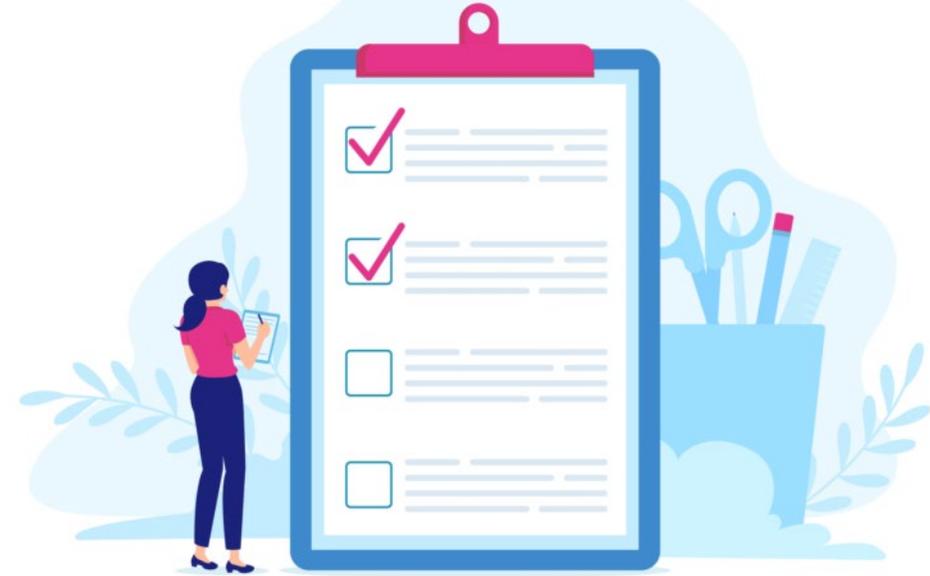
Inclusion

Subsidiarité

Gouvernance

Droit commun

Transformation de l'offre



# Cahier des charges de la Communauté 360

Novembre 2021

## **Les missions :**

- organiser des solutions concrètes
- repérer les personnes sans solution et proposer des solutions concrètes
- être levier dans l'innovation et la transformation de l'offre

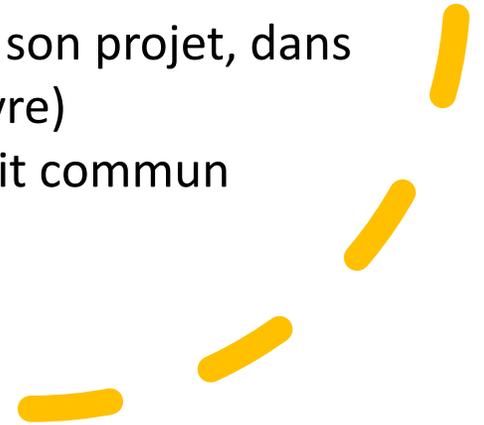
## **Le public cible :** les personnes

- maintenues en établissement enfants (Creton)
- sur liste d'attente en établissement ou service médico social ou de santé
- faisant l'objet d'un risque de rupture de parcours
- les personnes non repérées

## **Les acteurs clés :**

- ➔ Le conseiller en parcours...
  - est issu des acteurs locaux
  - accompagne la personne dans la construction de son projet, dans l'élaboration de la réponse et dans sa mise en œuvre)
- ➔ Le préfet ou son représentant : mobilisation du droit commun

**Temporalité :** mise en œuvre prévue en juin 2022



# Projet de mise en œuvre en Meurthe et Moselle

La réflexion pour la mise en œuvre se structure autour d'un comité de pilotage réunissant les partenaires associatifs, l'Agence Régionale de Santé, le département et la MDPH. Une première conceptualisation a été élaborée, elle impliquera une forte dynamique et introduit de nombreux questionnements sur les articulations avec les dispositifs existants.

Les premiers travaux menés consistent à :

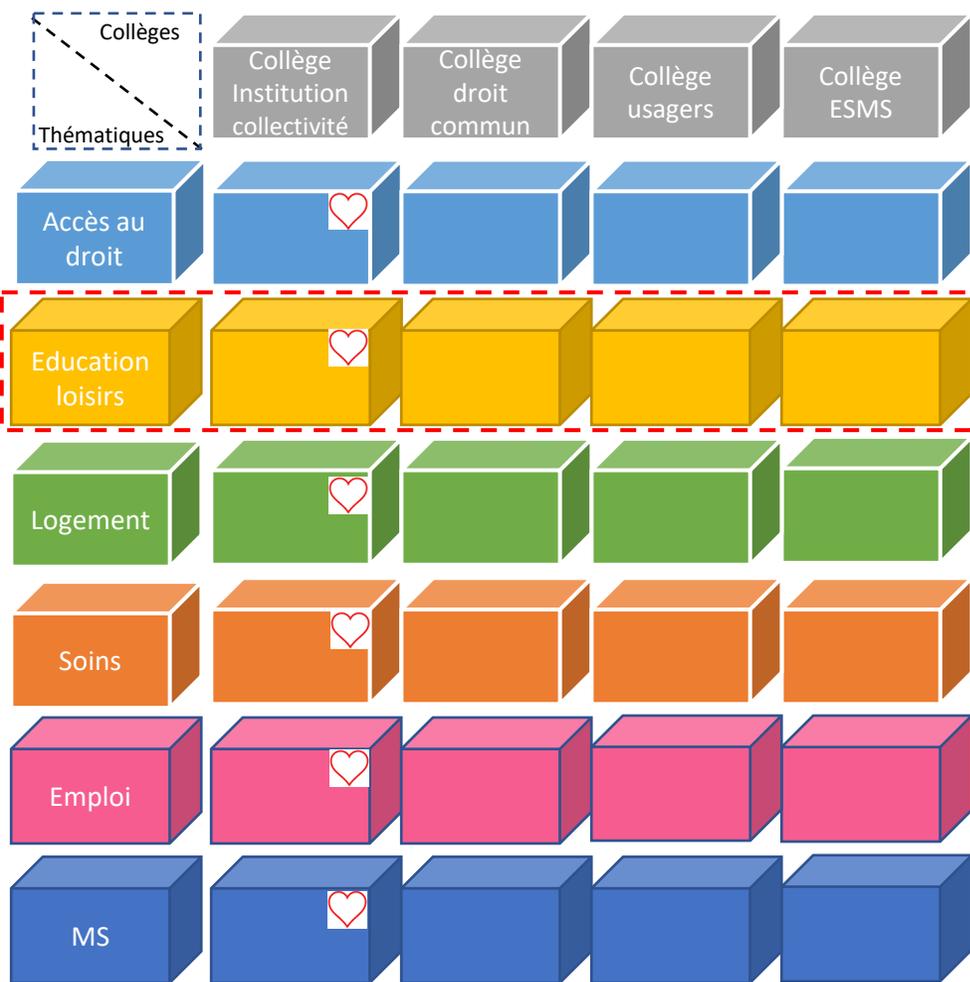
- Elargir le comité de pilotage
- Intégrer dans la dynamique des acteurs de droit commun
- Travailler l'articulation entre la C360 et la RAPT
- Travailler l'articulation entre la C360 et les DAC
- Préparer le déploiement des Assistants aux Parcours et Projets de Vie (APPV)

**COTER-COM 360 Meurthe et Moselle**  
Objet et finalités : transformation de l'offre

Analyse des besoins des appelants

Information actions de transformation

**COPIL COMMUNAUTE 360 MEURTHE ET MOSELLE**  
Objet et finalités : pilotage opérationnel de la C 360  
*Porteur, conseillers en parcours et membres cœur*



Membres cœurs et animateurs des commissions thématiques

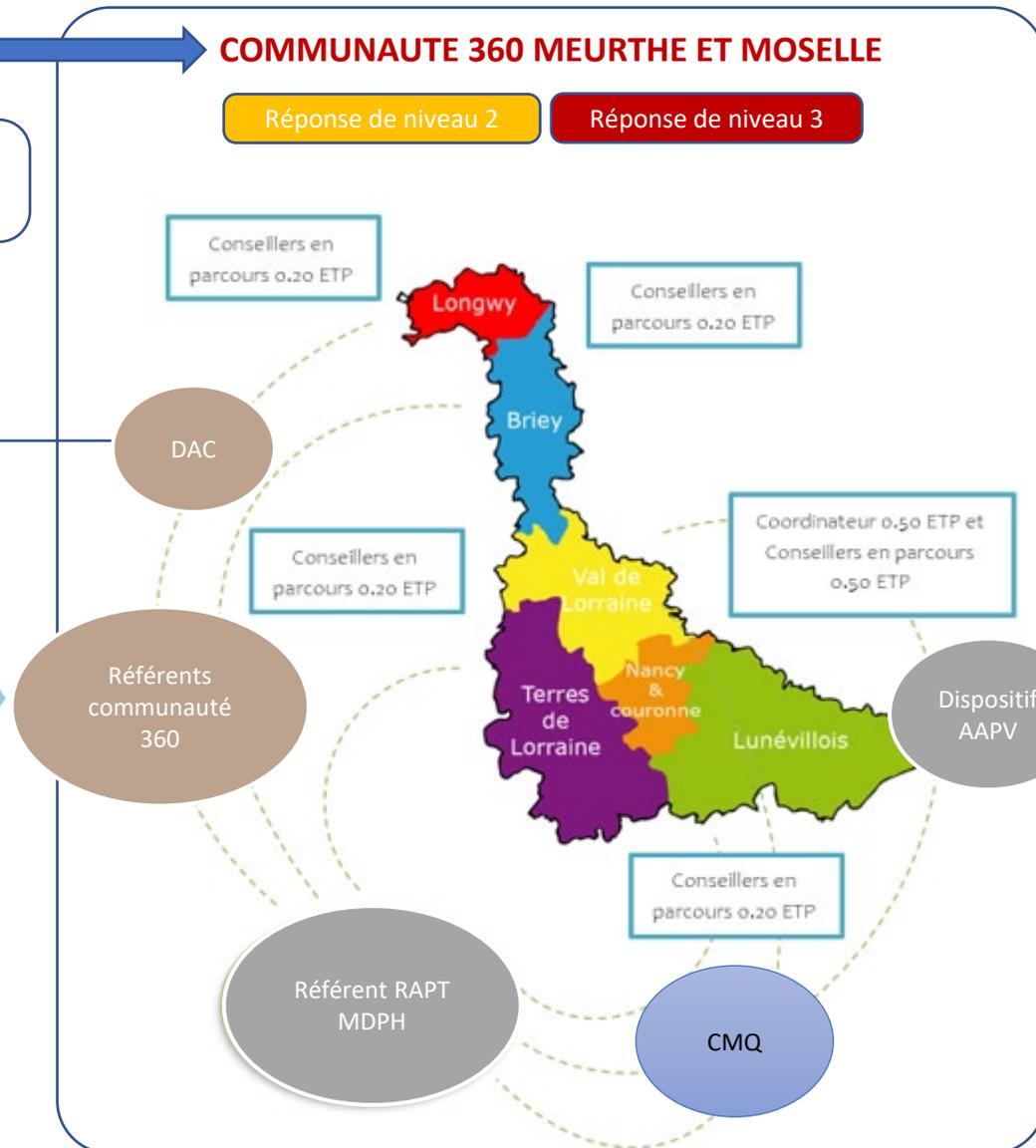
**PLATEFORME NATIONALE**

Réponse de niveau 1

**COMMUNAUTE 360 MEURTHE ET MOSELLE**

Réponse de niveau 2

Réponse de niveau 3



**Conclusion**